



VERS-PONT DU GARD

BULLETIN  
MUNICIPAL

66

Inauguration du  
groupe scolaire



# SOMMAIRE

## VIE MUNICIPALE 3

- Inauguration du groupe scolaire
- Marché de Noël
- Cérémonie des voeux
- Centre de loisirs
- Rando nettoyage

## FINANCES 6

## PROJETS STRUCTURANTS 7

- Aménagement de l'ancienne école
- Step intercommunale

## VOIRIE 9

## URBANISME 9

- Plan Local d'urbanisme

## VIE SCOLAIRE 11

- Les CM1 et CM2 à la noria
- Tarifs cantine
- Rentrée dans le nouveau groupe scolaire
- Fête des écoles

## VIE ASSOCIATIVE 13

- APE
- ASV
- La Palette d'art
- Bibliothèque
- Arts créatifs
- La Cavalerie de Vers-Pont du Gard
- Cours et Jardins
- Amitié versoise
- Judo
- Le tennis club
- Yoga Les vents du silences

## VIE SOCIALE - CCAS 19

- Repas des Aînés
- Mutuelle de santé communale

## ENVIRONNEMENT 20

- Les obligations de débroussaillage

## SÉCURITÉ 23

## PORTRAIT 24

- Honoré Lapalud

## TRIBUNES 25



Chères Versoises,  
Chers Versois,

Le lundi 6 mars 2023, nos écoliers ont intégré le nouveau groupe scolaire. Ce bâtiment, attendu depuis 2003, fait partie de nos engagements de campagne, tout comme les bâtiments commerciaux et le raccordement à la station d'épuration intercommunale.

En 2024, un nouveau plan local d'urbanisme devrait permettre l'ouverture à l'urbanisation de deux lotissements.

Face aux enjeux du réchauffement climatique, de la crise énergétique et du désengagement de l'État sur le maintien des services publics en ruralité, nous avons décidé de déplacer la mairie, la bibliothèque municipale, les salles pour les associations et le bureau de poste dans l'ancienne école. Celle-ci sera entièrement rénovée. Cela permettra la vente de nos anciens bâtiments qui sont peu fonctionnels et de véritables passoires thermiques.

Nous risquons de subir cet été encore, de fortes chaleurs, nous serons donc particulièrement attentifs au risque incendie. Le respect des obligations légales de débroussaillage est un moyen de prévention très efficace. En raison des restrictions d'eau, nous devons également revoir notre politique d'embellissement et de fleurissement du village.

Je suis bien conscient de votre demande sécuritaire et de votre souhait de vivre dans un village paisible et tranquille. Certains événements sont inadmissibles et ne doivent pas se reproduire. La commune, la Gendarmerie ainsi que l'intercommunalité mettent tout en œuvre pour cela.

Vous pourrez constater dans ce bulletin le bon état de nos finances. Cela devrait nous permettre de mener à bien nos projets jusqu'à la fin du mandat. De plus, notre commune a la chance de posséder un patrimoine de plus de 19 000 000 €, il était de 8 000 000 € en 2008.

Nous continuerons bien sûr, à soutenir nos associations, nos commerces, nos artisans et nos industriels.

Profitez bien de votre été et de notre village !

Olivier Sauzet  
Maire de Vers-Pont du Gard



## > INAUGURATION DU GROUPE SCOLAIRE « LA ROMAINE »

Le groupe scolaire « La Romaine » a été officiellement inauguré le samedi 3 juin 2023 en présence de Mme Lecaillon, Préfète du Gard, de la Députée de la 3<sup>ème</sup> circonscription du Gard, Mme Bordes, du Sénateur du Gard, Mr Bouad, et des représentantes du Conseil Départemental et Régional. Après une visite commentée par l'architecte, Mr Teissier-Portal, expliquant en quoi ce magnifique bâtiment construit en pierre de Vers était écoresponsable et vertueux, la Préfète a coupé le ruban, entourée d'enfants des écoles. Les discours n'ont pas manqué de louer l'esthétique et la fonctionnalité du bâtiment.

Mr le Maire a remercié l'État, la Région et le Département pour les subventions allouées ainsi que toutes les personnes et entreprises qui ont participé depuis 2014 à l'élaboration et à la construction de l'école.

Un cocktail a clôturé cette matinée officielle !





## > MARCHÉ DE NOËL

Samedi 10 décembre 2022, il faisait très froid ! Les exposants sont venus nombreux dans la rue grand du Bourg, joliment décorée pour l'occasion. La Peña Del Fuego a déambulé dans la rue où régnait une ambiance de coupe du monde !! L'église a ouvert ses portes pour l'occasion, et nous avons pu admirer la crèche particulièrement réussie. Les chanteurs de « la clé des champs » nous ont également régalés avec les chants traditionnels de Noël. Encore un petit marché de Noël bien réussi. Un grand merci à tous les participants.

## REPAS DE FIN D'ANNÉE

Le 14 décembre 2022, au restaurant « la petite Gare », le personnel et les élus se sont retrouvés pour un repas très convivial, offert par la mairie.



**Nicolas BOSC** a été élu 2<sup>ème</sup> adjoint, délégué aux associations et aux jumelages.

## > CÉRÉMONIE DES VŒUX 2023

Après deux années d'interruption, la cérémonie des vœux a enfin pu se dérouler le vendredi 13/01/23 en présence de nombreux versois ! Le maire a présenté le bilan de l'année écoulée ainsi que les projets à venir. Les nouveaux présidents des associations ont été mis à l'honneur. Un hommage au Docteur Lalloyer a également été rendu. Celui-ci a fait valoir ses droits à la retraite fin septembre et a quitté le cabinet médical. De nombreux versois le regrette déjà ! Les discours ont été suivis d'un apéritif dînatoire convivial.



## > FLASH INFO

Le SICTOMU dans un souci de réduction des coûts du traitement des déchets a décidé de supprimer la 2<sup>ème</sup> collecte estivale du vendredi. Nous vous rappelons que les colonnes enterrées sont à votre disposition place du Marché.

Prochainement une collecte des emballages en porte à porte sera mise en place sur notre commune.



## > RANDO NETTOYAGE DU 19 NOVEMBRE 2022

La municipalité a organisé une randonnée nettoyage le samedi 19 novembre avec la participation très active du collectif Vers zéro déchet, de l'APE (parents et enfants) et de volontaires de Vézénobres et de St Bonnet. (40 participants).

500 kg de déchets ont été ramassés sur la voie verte, dans les fossés en bordure du village, sur les ronds-points, les sentiers de randonnées... (Cannettes, bouteilles en verre, plastique, câble électrique...).

Les enfants ont tous eu un diplôme, en remerciement de leur participation précieuse et saluée de tous. Un verre de l'amitié a clôturé cette matinée.

Dans le cadre du Plan Climat, en coopération avec la CCPG, la municipalité a organisé le samedi 18 mars une nouvelle collecte. Notre partenaire collectif zéro déchet ainsi que de nombreux bénévoles ont répondu à l'appel.



## > CENTRE DE LOISIRS

Afin de répondre au mieux aux attentes des parents, la mairie a signé une convention avec la commune de Remoulins pour l'accès à son centre de loisirs.

Celui-ci est animé par l'association Les Francas. La tarification aux familles est établie en fonction du quotient familial.

La mairie compense par jour de fréquentation :

- 19,02 €/enfant/jour de 01 à 30 enfants inscrits toutes communes confondues
- 14,82 €/enfant/jour à partir de 31 enfants inscrits toutes communes confondues.

Ceci représente un effort financier important pour la commune, à hauteur de 20 000 € jusqu'à la fin de l'année.

Nous rappelons que nous avons également une convention avec le centre de loisirs de Collias. La compensation de la mairie est de 50% du prix facturé aux parents.

### **Pour inscription centre de loisirs les 4 Moulins – Remoulins :**

Pauline Jambois 07 48 94 82 55

Ou par mail : remoulins@francas30.org

### **Pour inscription centre de loisirs Collias :**

Mairie de Collias : 04 66 22 80 91

Véronique SIMON – ALSH Collias



## > LES CONFIDENCES VERSOISES

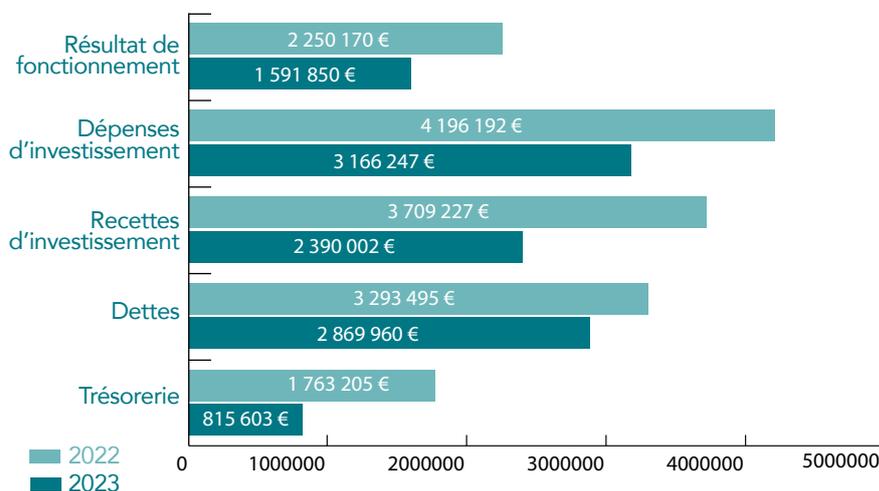
Le vendredi 06 janvier 2022, à la Maison de la Pierre, la municipalité et la bibliothèque municipale, présentaient le livre « Confidences versoises », en présence de l'auteur, Alain Mauger. Un verre de l'amitié a accompagné ce moment.



## > BUDGET GÉNÉRAL

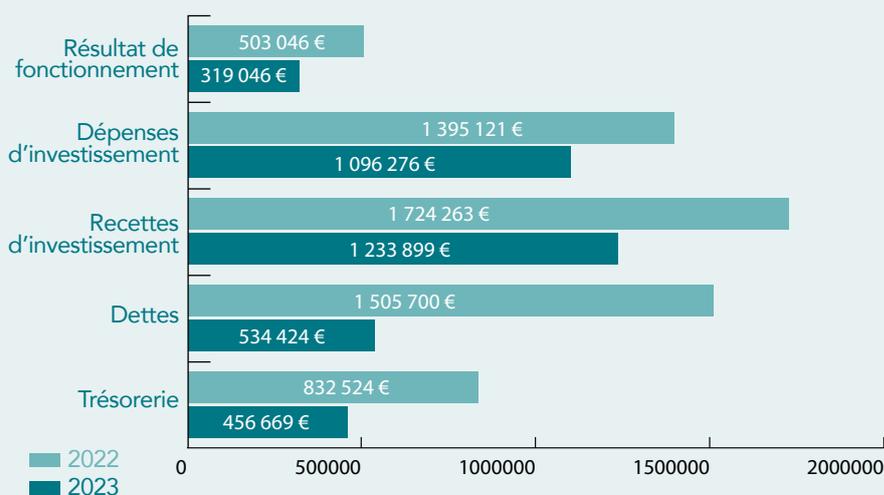
Fin 2023, nous sortirons de deux années de gros investissements, construction du groupe scolaire, rénovation des places du centre du village, enfouissement des réseaux, rénovation de la voirie et révision du plan local d'urbanisme. Avec le retour des aides de nos partenaires, nous devrions améliorer rapidement notre trésorerie et continuer à diminuer notre dette afin de poursuivre notre forte politique d'investissement.

Le patrimoine de la commune est passé de 8 000 000 € en 2008 à 19 000 000 € en 2022. Malgré l'inflation la municipalité a décidé de ne pas augmenter le taux des impôts communaux. Nous allons continuer de maîtriser nos dépenses de fonctionnement et à augmenter nos recettes pour pouvoir maintenir notre village propre et nos équipements communaux en état.



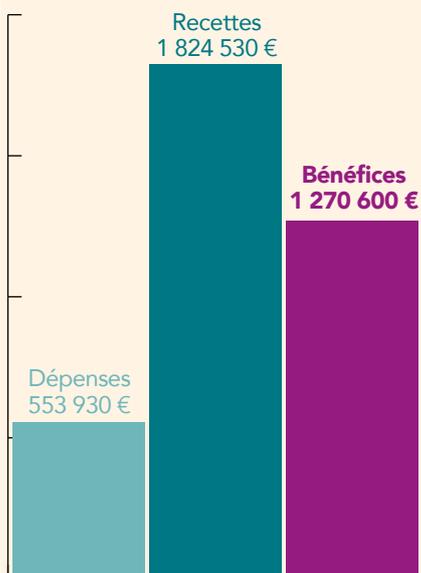
## > ASSAINISSEMENT

Nous sommes depuis juillet 2022, raccordé à la station d'épuration intercommunale de Remoulins, la problématique dû aux changement climatique et une nouvelle politique d'investissement concernant la remise en état de notre réseau va nous contraindre à revoir nos tarifs concernant l'assainissement.



## > LOTISSEMENT BEAUME CREMEIROL

L'opération concernant le lotissement de Beaume Cremeirol est une vraie réussite pour la commune, elle nous a permis de dégager **un bénéfice net de plus de 1 200 000 €**

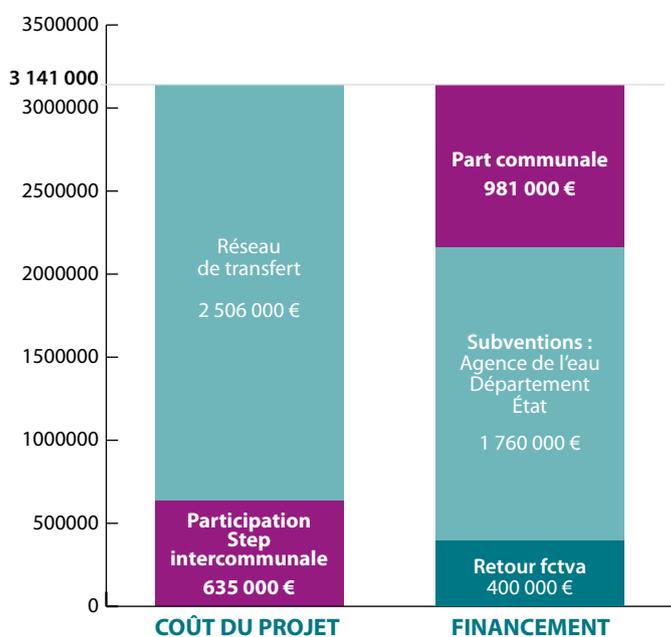


La maison pour tous a été vendue et l'ancien cabinet des docteurs est à la vente.

## > STATION D'ÉPURATION

Nous sommes raccordés à Remoulins depuis le 23 juillet 2022. En plus de la mise en conformité avec la réglementation sanitaire, le raccordement à la station d'épuration intercommunale, nous a permis de délivrer à nouveau les autorisations d'urbanisme. Notre village peut donc poursuivre sa croissance modérée.

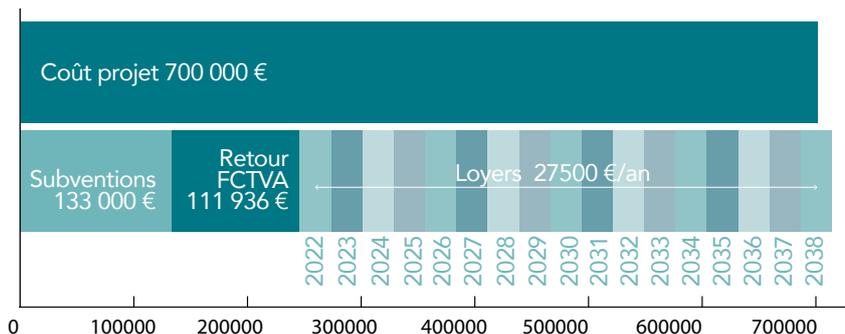
La station d'épuration intercommunale et son réseau de transfert, élément indispensable pour l'évolution de notre commune coûtera à la commune moins de 1 000 000 € soit 32 000 € pendant 30 ans, nous sommes en train de réfléchir au devenir de nos anciennes lagunes qui ont un potentiel de réservoir d'eau non négligeable pour l'avenir.



## > BÂTIMENTS COMMERCIAUX

En plus d'avoir pérenniser nos commerces et créer une épicerie, la construction par la commune de la boulangerie et du tabac épicerie a permis d'augmenter le patrimoine communal.

Cette opération de 700 000 € devrait être amortie en 17 ans.



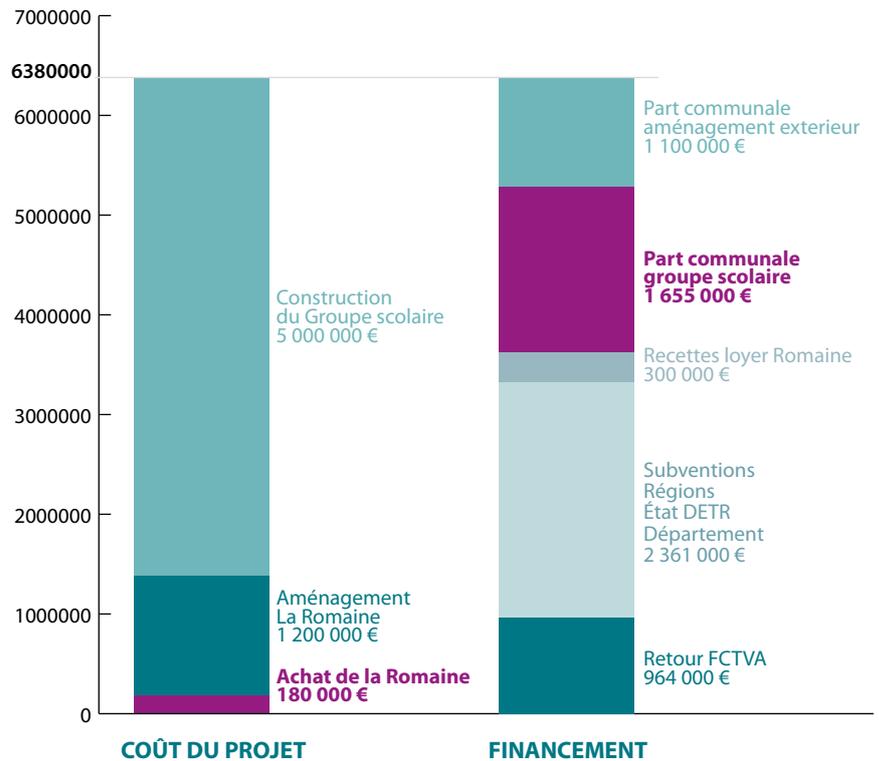
## > AMÉNAGEMENT DE LA CARRIÈRE LA ROMAINE

Le montant du reste à charge pour la commune de l'aménagement du site de la Romaine, achat de la carrière compris, sera au maximum de 2 800 000 €.

En ce qui concerne plus spécifiquement le coût du groupe scolaire, le reste à charge pour Vers-Pont-du-Gard devrait être d'un peu moins de 1 700 000 €.

La commune est donc dotée à ce jour, d'un groupe scolaire, d'un boulodrome couvert, d'ateliers adaptés pour nos services techniques, de deux locaux pour nos sociétés de chasse. Nous louons également deux autres bâtiments ; un aux haras d'Uzès et l'autre à la ville de Villeneuve-lès-Avignon. Dans ce même espace nous percevons également la location d'une antenne de téléphonie mobile.

Pour le futur, il nous reste à disposition environ 3000 m<sup>2</sup> de foncier constructible et nous espérons que le parc photovoltaïque tant espéré puisse y voir le jour prochainement.



## > PROJET AMÉNAGEMENT ANCIENNE ÉCOLE

Des travaux de réhabilitation et de réaménagement de l'ancienne école sont à l'étude.

Ce projet prévoit notamment les transferts de la bibliothèque, de la poste et de la mairie ainsi que la mise à disposition de salles mutualisées pour les associations.

Les algécos en place seront également enlevés, et le parking réaménagé. Dans la foulée, les anciens garages seront démolis et l'entrée de la crèche sera refaite.





**Place de la Fontaine**  
Marquage au sol de stationnement interdit



**Rénovation de la voirie**  
La rénovation est en cours, par tranche. Ici la rue de l'aqueduc rénovée par des emplois partiels.

Mise en lumière de la source



URBANISME

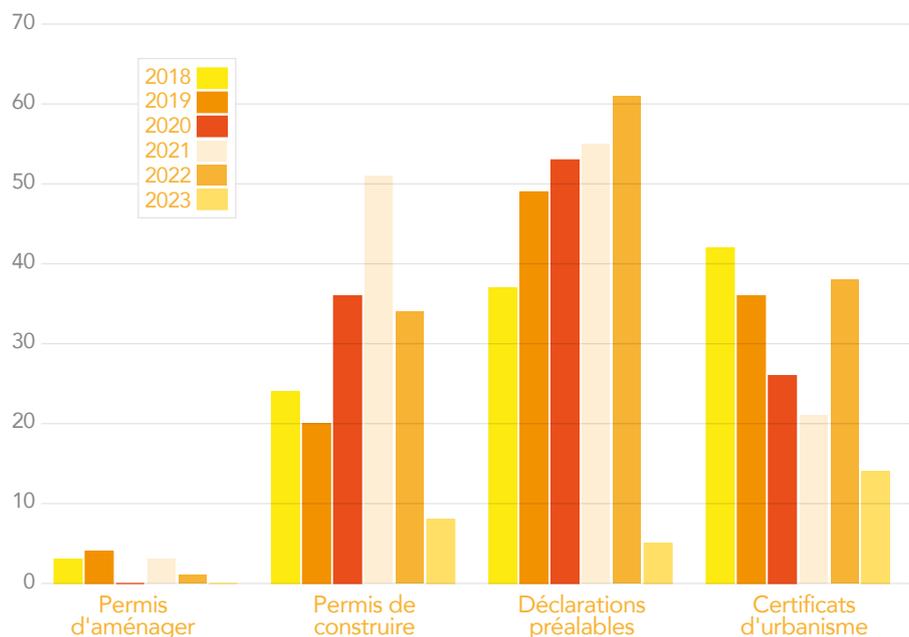
**OBTENIR UN CONSEIL POUR UN PROJET**

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard (CAUE 30) conseille gratuitement les particuliers sur leurs projets dans le cadre de permanences hebdomadaires.

Les architectes-conseillers et les paysagistes du CAUE reçoivent sur rendez-vous dans les locaux du CAUE du Gard, Maison de l'Habitat et de l'Environnement située 29, rue Charlemagne à Nîmes.

Contact pour prendre rendez-vous : 04 66 36 10 60

**ACTES D'URBANISMES**





## GUICHET NUMÉRIQUE POUR DÉPOSER LES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME

Les demandes d'autorisation de travaux (Permis de Construire, de Démolir, d'Aménager, Déclarations Préalables et Certificats d'Urbanisme peuvent désormais être déposées en ligne sur le site internet de la Communauté de communes du Pont du Gard.

Ce guichet unique numérique est destiné aux particuliers et aux professionnels (architectes, notaires...).

Pour y accéder voici le lien vers le site sur lequel vous pouvez vous connecter.

<http://www.cc-pontdugard.fr/80-a-qui-s-adresser-.htm>

### Rien ne change! Votre mairie reste votre seul interlocuteur.

Pour les personnes qui n'ont pas accès au numérique ou qui ne sont pas à l'aise avec l'outil, **il est toujours possible de déposer votre dossier en format papier en Mairie** ou de l'adresser par courrier LRAR.

## > RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Le projet de PLU a pris un peu de retard car la Commune a souhaité apporter toutes les précisions nécessaires concernant l'élaboration du zonage et du règlement.

Dans le cadre de cette révision la municipalité est dans la nécessité de prendre en compte, entre autres, les contraintes réglementaires suivantes, qui sont imposées par la législation et/ou les services de l'État :

- La loi climat et résilience a pour ambition de réduire progressivement la consommation des espaces naturels, agricoles ou forestiers, pour atteindre un objectif de Zéro Artificialisation Nette d'ici 2050, cela implique donc de promouvoir la densification,
- Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durables (SRADDET) Occitanie 2040, qui encadre l'aménagement du territoire de la région Occitanie,
- Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Uzège Pont du Gard, qui encadre l'aménagement du territoire du secteur Uzège Pont du Gard,
- Le Plan de Prévention des Risques Inondations (PPRI) de 2016,
- La Commune, suite aux travaux réalisés depuis 2014, a missionné un bureau d'études pour affiner, voire diminuer par des projets d'aménagement, le risque ruissellement défini par les services de l'État en 2012,
- Le Porté A Connaissance (PAC) feu de forêts des services de l'État de 2021,
- La réglementation relative aux autorisations de défrichement.

### Planning prévisionnel

Le projet de PLU sera arrêté par le Conseil municipal en septembre 2023. Il s'en suivra une enquête publique qui aura lieu début 2024, pour une mise application au 2<sup>ème</sup> trimestre 2024.

Les documents provisoires élaborés au cours de l'étude sont consultables à l'accueil de la mairie au format papier ou sur le site internet de la Commune grâce au lien suivant

<https://www.vers-pont-du-gard.fr/index.php/fr/mairie/urbanisme/p-l-u>

Révision du PLU : Etapes à venir	2023				2024			
	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mar.	Avr.
Arrêt du projet de PLU en Conseil municipal	■							
Consultation des Personnes Publiques Associées (PPA)		■	■	■				
Enquête publique					■			
Délai de remise de l'avis et des conclusions du commissaire enquêteur						■		
Réalisation des éventuels ajustements demandés							■	
Approbation en Conseil municipal								■



## > LES CLASSES DE CM1 ET CM2 À LA NORIA

La société de chasse de Vers/Argiliers a remis en marche la Noria de Mme Plagnol, suite à un appel à projet de la communauté des communes du Pont du Gard, sur le thème de l'eau. L'animation a eu lieu le jeudi 8 décembre 2022 avec la participation des classes de CM1 et CM2 de l'école de Vers-Pont-du-Gard.

Cette noria qui date des années 1850 /1900 est en bon état de fonctionnement, même si l'eau de son puit n'est pas à son niveau maximum, dû bien sûr à la sécheresse et canicule de l'été. Elle servait à l'irrigation des champs. Une soixantaine d'enfants, l'ont faite tourner à tour de rôle par groupe de 5.



## > NOUVELLE TARIFICATION CANTINE

Une nouvelle tarification cantine est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2023, par délibération en date du 08 décembre 2022.

Pour le quotient familial supérieur à 801 le prix du repas passe de 3,40 € à 3,60 €.

Pour le quotient compris entre 651 et 800, le tarif passe de 2,80 € à 3,00 €

Pour le quotient familial inférieur ou égal à 650, le repas reste à 1 €.

## > JOURNÉES PORTES-OUVERTES À L'ÉCOLE AVANT OUVERTURE

Deux journées de visite de la nouvelle école ont été organisées par la municipalité. De nombreux versois ont ainsi découvert le groupe scolaire en avant-première. Les élus présents se sont fait une joie de leur faire visiter les lieux. Le groupe scolaire a ainsi fait l'unanimité, et les enfants présents avaient déjà hâte de faire leur rentrée dès le retour des vacances.



Clap de fin pour l'ancienne école



## > RENTRÉE AU GROUPE SCOLAIRE « LA ROMAINE »

C'est dans une ambiance joyeuse que les enfants sont rentrés ce lundi 06 mars dans leur nouvelle école ! Pour l'occasion de nombreux parents et grands-parents ont accompagné leurs enfants ! Ils n'ont pas mis longtemps à s'appropriier les cours.

La cantine en self a été aussi une grande première pour les élèves ! Tous ont apprécié de se servir "comme au collège", et pour la petite histoire ils trouvent tous que c'est meilleur !



## > FÊTE DES ÉCOLES

La fête des écoles a eu lieu cette année pour la première fois au groupe scolaire la Romaine. Ce fut une belle réussite ! Le spectacle était de qualité grâce au travail des enseignants et des enfants. L'APE toujours dynamique et efficace a largement contribué à ce succès.

## ➤ ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

### Vide grenier et carnaval par l'APE

Cette année encore, l'APE a organisé le vide grenier, le dimanche 26 mars. Nous avons passé une belle matinée, malheureusement le temps n'était pas avec nous ! Nous attendons avec impatience la nouvelle édition 2024!



L'APE a organisé le carnaval le samedi 15 avril.

Les associations du Club Taurin, des Bss, du Jumelage Italien, du comité versois et de l'APE se sont encore surpassées avec leurs chars ou leurs défilés. Nous avons les Rastas, une belle Rosalie version Star Wars, les emojis, un trio aux couleurs de la "boisson du Sud", ainsi que des dizaines de Charlie avec leur char "Charlie à Vers-Pont-du-Gard".

Petits et grands ont défilé et dansé dans les rues du village, avec les majorettes Les Motivettes et la calèche de Doumé, au son de la Peña del Fuego

Quel plaisir de voir ces sourires sur les visages de tous !

Cette superbe journée s'est poursuivie à la Maison de le Pierre avec goûter et boom offerts aux enfants, puis avec une soirée fantastique animée par Dj Loic.

## ➤ L'ASSOCIATION « AU POINT D'ACCORDANCE »

Certain(e)s d'entre vous ont déjà entendu parler de l'association A.P.A. « Au Point d'Accordance » de VERS Pont du Gard !

C'est une association de géobiologie qui veut dire : « géo » = terre – « bio » = vie - « logie » = étude.

Elle a pour vocation :

- D'expliquer et de faire comprendre, par des conférences ou des stages, l'enjeu de bien évaluer son rapport aux ondes, en identifiant les champs électromagnétiques artificiels : Basse Fréquence et Haute Fréquence ainsi que les Champs Electro-Magnétique naturels provenant

principalement du sol : faille, veine d'eau, réseaux telluriques qui sont des perturbations magnétiques de surface.

- D'organiser des conférences et des ateliers proposés gratuitement au public, déjà organisé sur la commune de VERS ainsi que dans d'autres villages ou régions, pour l'informer, sur les nuisances de ces ondes qui nous polluent et de montrer comment s'en prémunir. Sur demande, une date peut être convenue pour une nouvelle conférence intéressant un groupe de 15 personnes minimum ou une association.

- De proposer des intervenants pour études et améliorations de l'habitat et des lieux de travail

- De former des futurs géobiologues ou simplement des personnes voulant appréhender et mieux comprendre les interactions entre l'environnement et le vivant.

- De proposer des solutions d'amélioration pour un mieux-être.

Si vous souhaitez rejoindre et adhérer notre association ou de plus amples renseignements, contacter : Roger PONCET sur [apa.gard30@gmail.com](mailto:apa.gard30@gmail.com) ou au 06 85 133 171.



## > CHORALE LA CLEF DES CHANTS : ACTIVITÉS PASSÉES ET FUTURES !

Nous avons terminé l'année 2022, par un concert des chants de Noël à l'église de Vers-Pont du Gard.

La semaine suivante nous avons chanté dans l'église d'Aramon avec la chorale de cette commune.

Les répétitions ont repris dès début janvier toujours sous la direction de notre chef de chœur Michel MENEGHINI, pour préparer le concert de la communauté de communes du pont du Gard qui s'est déroulé le 18 mars à ARAMON.

Le 17 janvier la répétition a été suivie de l'assemblée générale, et clôturée par la galette des rois.

Concert à ARAMON, le dimanche 14 mai avec la présence des chorales de Domazan, Chusclan, Le Pin, Bernis, Uchaud et Rodhilan

Nous serons présents à l'exposition de peinture de Vers pont du Gard le 23 septembre.

Actuellement notre association compte 21 membres de Vers et des communes des alentours. Les répétitions ont lieu tous les mardis de 17 h 45 à 19 h 15 à la salle du Hangar.

N'hésitez pas à nous rejoindre, toutes les voix sont les bienvenues !

## > LA BOULE DU PONT DU GARD

Une fois n'est pas coutume, cette année encore le club dépasse la centaine de sociétaires avec 72 licenciés et 31 cartes d'adhérents. De plus l'implication des initiateurs a permis la naissance officielle de l'école de boule « Les Minots de La Boule du Pont du Gard ».

Ce début d'année 2023 a débuté sportivement avec l'organisation de 4 concours officiels, puis le boulodrome a accueilli les qualificatifs au Championnat du Gard de Tir de Précision ainsi que le Championnat du Gard Jeunes.

Nombre de nos licenciés participent activement aux différents championnats du Gard (séniors, vétérans, tir de précision...) ainsi qu'aux nombreux concours inscrits au calendrier officiel de la fédération (FFPJP).

Si vous souhaitez pratiquer la pétanque ou le jeu provençal, que ce soit en loisir ou en compétition, n'hésitez pas à nous rejoindre au boulodrome tous les jours (sauf le dimanche) dès 14h30, nous vous accueillerons avec plaisir.

Pour tout renseignement : 06 62 19 14 02



## > LES MINOTS DE LA BOULE DU PONT DU GARD

L'école de pétanque « Les Minots de la Boule du pont du Gard » a pris son envol fin 2022. À l'initiative de cette belle aventure, Jean-Philippe Fort (Responsable de l'école) et Victor Santerre (Secrétaire) qui ont encadré un petit groupe de jeunes motivés pendant plusieurs années.

Nous tenons à remercier les personnes qui nous ont poussé à concrétiser ce projet : Alain Donnadiou, président du Comité du Gard et Patrice Reynaud, le responsable de la section jeunes.

Depuis cette année, nous accueillons 17 licenciés à la Boule du pont du Gard, dans les catégories jeunes, encadrés par une dizaine d'éducateurs et avec l'aide de nombreux sponsors, le club s'est vu attribuer le Label 1 étoile pour la saison à venir.

Ils ont pu participer à de nombreuses compétitions tel que les Educnautes avec des étapes dans toute la France, le championnat des clubs jeunes et les différents championnats départementaux.

Nous sommes fiers de l'investissement, des progrès et surtout de la joie que nous recevons de la part de ces jeunes champions. À noter la belle récompense, le dimanche 14 mai, au boulodrome de Vers pont du Gard avec le titre de champion du Gard triplète junior pour 2 de nos minots accompagnés d'un jeune joueur d'Uzès.

Vous pouvez nous retrouver le jeudi soir au boulodrome de Vers et nous suivre sur la page facebook : Les Minots de la Boule du pont du Gard.

## > TENNIS CLUB

### • Tournoi 2023

Sport et convivialité étaient au rendez-vous ,140 inscrits record battu !

Jérôme a mis sa casquette de juge arbitre pour organiser avec stratégie et brio les 182 matches du tournoi .

Une belle affluence durant la quinzaine autour des matches.

L'équipe du bureau, aidée par quelques adhérents, a proposé tous les soirs de quoi se restaurer et ainsi partager de bons moments

Le palmarès :

**Senior dame** : De Pastor Guilaine

**Senior homme** : Gumielli Maxime

**+ de 55 ans** : Sonnier Olivier

**+ de 35 ans vainqueur** : Escola Christophe

### • Pour la saison 2023/2024 les permanences d'inscriptions se feront au club :

Mercredi 6 septembre de 17h à 19h

Samedi 9 septembre de 10h à 12h

Mercredi 13 septembre de 17h à 19h



## > L'AMITIÉ VERSOISE AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2023



En ce premier semestre marquant la fin du Covid, toutes les activités de l'Amitié Versoise ont pu reprendre normalement tout comme la hausse des effectifs, qui en début d'année atteignaient 110 adhérents.

Les concours de belote mensuels ont lieu les 1<sup>er</sup> samedi après-midi de chaque mois, dans la salle du Hangar place du Marché. Les randonnées du lundi et vendredi après-midi, de 14h à 16h et avec notre trésorier Bruno ont également repris.

Le 24 février a eu lieu le traditionnel repas de l'Assemblée Générale à la Petite Gare qui a réuni plus de 90 adhérents dans la joie et la bonne humeur. Danielle Bonnard, la Présidente en exercice a souhaité donner sa démission. Nous la remercions pour les 21 ans de bons et loyaux services. Jacqueline Gizard a été élue à l'unanimité pour la remplacer, Jacqueline Manghera devenant Secrétaire. Le 19 avril nous avons célébré les anniversaires des adhérents nés dans les années se terminant par « 3 ». La traditionnelle remise de fleurs fut suivie d'un sympathique goûter. La nouvelle Présidente y présenta son nouveau conseil d'administration.

Le 27 mai, et pour la 1<sup>ère</sup> fois à la Maison de la Pierre eu lieu le dernier concours mensuel de belote suivi de la finale du dernier trimestre 2022 et du 1<sup>er</sup> semestre 2023. Les gagnants furent pour le 1<sup>er</sup> prix Alain Delmotte et Claude Berthe, pour le 2<sup>ème</sup> prix Jean Luc Labourayre et Fernand Gizard et pour le 3<sup>ème</sup> Dany Guillot et Jocelyn Longuet. Un joyeux barbecue s'ensuivit.

Le grand Loto d'été aura lieu le dimanche 9 juillet à la maison de la pierre. Contact Amitié Versoise : 06 47 27 65 13.

## ➤ ASSOCIATION VERSOISE D'ARTS MARTIAUX

L'association Versoise d'Arts Martiaux propose diverses activités :

Le judo dès le plus jeune âge ( 4/5 ans ) jusqu'à l'adulte, cours le lundi et mercredi

Le Ne Waza (techniques au sol), cours le jeudi

Le Kokodo (Jujutsu traditionnel Japonnais) cours le mardi

Le renforcement musculaire, cours le mercredi

Le self-défense féminin cours le lundi

Cette année a été riche en évènements : le repas de bienfaisance, la rencontre inter-clubs (qui a rassemblé presque 200 enfants), le loto avec plus de 3500€ de lots gagnés, et la participation des judokas aux différentes compétitions organisées par le comité.

Nous avons proposé, avec la communauté de commune une initiation au self défense féminin où une vingtaine personnes sont venues découvrir cette activité. Cet été comme tous les ans, nous organisons un séjour sportif du 10 au 14 juillet avec pour objectifs :

- Promouvoir certaines activités, la principale étant le Judo, ses disciplines associées et les activités de pleine nature comme la randonnée
- Proposer une intervention éducative complémentaire à l'école, proposer des services adaptés aux enfants et aux adolescents dans un cadre sécurisé et encadré
- Favoriser l'accès aux vacances et aux loisirs, le développement local en contribuant à l'attractivité du territoire et en permettant la découverte des lieux.
- Permettre une sensibilisation au respect de l'environnement et au recyclage des déchets. Cette sensibilisation est en lien avec les valeurs véhiculées par le judo eu égard de son code moral comme la notion de respect qui fait partie intégrante de la culture du judo et de cette volonté de la transmettre à tous.

Outre le plan sportif, les évènements proposés permettent également aux mineurs de vivre un temps de loisirs dans un cadre agréable, une atmosphère studieuse et conviviale en complément de la vie familiale et éducative du quotidien. Ces valeurs sont complémentaires aux valeurs présentées dans le code moral du judo (respect, politesse, amitié, etc.). De plus, l'association par le biais des différentes activités qu'elle propose à une réelle envie de transmettre les notions de laïcité et d'égalité dès le plus jeune âge.

Il est ouvert à tous (même aux enfants non adhérents)

Cette année nous avons proposé un cours pour les seniors sur les techniques pour apprendre à chuter et à se relever entre autre, mais nous n'avons pas eu d'inscriptions, si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à nous le faire savoir.

Pour tous contacts :

Le président : Bernard SCHOCH 06-45-96-88-19

Le professeur de Judo Morgan DALLA-COSTA 06-79-58-81-20

Le professeur de Kokodo Eric ANFRUI 06-64-73-27-87



## LA CAVALERIE DE VERS-PONT-DU-GARD

En Novembre prochain, l'association La Cavalerie de Vers-Pont-du-Gard célébrera ses 3 ans d'existence... Au départ, ce sont 6 passionnés d'équitation et de balade qui se sont réunis pour créer un lien social supplémentaire dans le village autour du cheval ...

Au cours des 36 mois, certaines cavalières et cavaliers sont partis, d'autres sont arrivés... Au moment où vous lisez ces lignes, l'association compte 10 membres qui se réunissent tous les mois pour l'organisation des sorties et autres festivités... Entre autres la Fête du Cheval qui a réuni près de 1000 personnes en Juin 2022 à Collias...

Pour ces sorties équestres dans le périmètre du village mais aussi ailleurs, des invitations sont envoyées à près de 80 personnes qui possèdent leur propre cheval... Et plus d'une vingtaine y répondent ...

Parmi les sorties proposées, la Capelle Masmolène, visite en Camargue et plus précisément à la plage de Piémanson, le lac de la Valliguière, etc.

Le point d'orgue demeure les randonnées caritatives au profit d'Octobre Rose et du Téléthon.

L'an dernier, 25 cavaliers se sont à nouveau rendus dans les arènes de Nîmes au départ de Vers pour Octobre Rose. Autant ont rallié Beaucaire en partant de Sernhac pour le Téléthon. À chaque fois ce sont 500 euros qui ont été reversés pour la lutte contre le cancer du sein et les maladies génétiques.

Pour en savoir plus sur notre association, n'hésitez pas à contacter la Présidente Audrey Thuault par l'intermédiaire de la page Facebook voire le mail : lacavaliereverspontdugard@gmail.com



## > COURS & JARDINS DES ARTS

Grandes nouveautés cette année ! Le festival se déroulera sur 3 jours : 21-22 et 23 juillet 2023 de 17h à 21h, pour éviter au public une déambulation fatigante aux heures les plus chaudes de la journée. D'autre part, à travers les lieux d'exposition, une chasse à l'indice dans les œuvres sera organisée pour les enfants venus accompagner leurs parents.

Cette manifestation qui se déroule chaque année depuis 15 ans a maintenant bien trouvé sa place parmi les différents événements artistiques de la région grâce à un public très fidèle. De plus, elle attire des artistes venant souvent de très loin.

Dans les statuts de l'association « Cours & Jardins des Arts », il est stipulé deux objectifs :

- faire connaître le travail des artistes contemporains ;
- et mettre en valeur le village. Gageons que cette nouvelle exposition remplira encore sa mission.

Le groupe de bénévoles qui anime l'association, s'implique totalement pour réaliser ces deux objectifs, avec la bienveillance des habitants du village qui ouvrent leurs jardins et leurs cours aux artistes et au public fidèle depuis 15 ans !

Cours & Jardins des Arts, [www.coursetjardinsdesarts.fr](http://www.coursetjardinsdesarts.fr);

Instagram : [coursetjardinsdesarts](https://www.instagram.com/coursetjardinsdesarts)

[www.facebook.com/Cours-Jardins-des-Arts-588918601175987](https://www.facebook.com/Cours-Jardins-des-Arts-588918601175987);

[contact.coursetjardinsdesarts@gmail.com](mailto:contact.coursetjardinsdesarts@gmail.com)

## > CLUB TAURIN LOU SOULEU

L'été arrive à grand pas et il sera bientôt l'heure des festivités dans notre beau village.

Cette année un comité versois (anciennement comité des fêtes) a été constitué par Mr Mathis Bertrand et son équipe. Nous comptons sur vous pour votre soutien et votre présence lors de leur première fête foraine.

Évidemment cette année « les anciens » du Club Taurin, des BSS et de l'ASV seront présents dans l'organisation et la participation de la fête. L'APE organisera la journée des enfants et la Boule du Pont du Gard s'occupera des concours de pétanque. Nous nous présenterons chez vous pour les traditionnelles aubades où nous vous remettons le programme.

Cette année nous avons organisé deux encierros dans les platanes (giboulades), une journée à la Manade Conti. Nous organiserons le repas d'ouverture de la fête ainsi que les manifestations taurines et nous terminerons par notre loto.

Nous avons besoin de vous pour faire vivre à travers notre association nos traditions camarguaises qui sont mises de plus en plus à mal.

Nous vous souhaitons de passer un bel été.



## > ATELIERS DE LOISIRS CRÉATIFS

C'est avec un évident plaisir que nous avons repris nos multi-activités dans de nouveaux locaux (Ancienne Ecole – côté préau).

L'échange des savoirs est privilégié. Pour l'instant cartonnage et gainage sont à l'ordre du jour, mais toutes nouvelles idées sont les bienvenues.

Venez nous rendre visite le jeudi après-midi de 14 à 17 heures

Un renseignement au :  
04 66 02 00 76 / 06 70 40 69 57  
06 70 32 93 38

P.S : de nouveaux horaires pourraient être envisagés en concertation pour faciliter l'accès à tous.

## > LE YOGA DES VENTS DU SILENCE

Depuis septembre, le cours du mardi matin a lieu au dojo de Vers.

Celui du mardi soir se poursuit au 4 rue des Escanaux.

Dimanche 14 mai, une séance découverte au dojo a réuni 17 participants qui ont pu s'initier à ce yoga d'énergie.

Dimanche 18 juin, une rencontre au stade de Vers, entre les élèves de Vers, Foissac, Barbantane et Avignon suivi d'un pique-nique a eu lieu .

Rappel :

- Cours le mardi à 11 h et à 19 h 30 de septembre à juin

- Renseignements et inscriptions :

0 83 67 38 60





## > ASV

Parlons « chiffres » ! En septembre 2016, lorsque l'ASV est remis en marche, le club enregistre 48 licences dont 10 dirigeants. Au 1<sup>er</sup> janvier 2023, nous avons enregistré 232 licences dont 12 dirigeants (5 féminines), et 18 entraîneurs diplômés FFF.

L'école de football a 90 joueurs sur le football à 5 et à 8, nous avons 45 licences sur les jeunes, et 28 joueurs « seniors ».

Ces quelques données montrent l'évolution permanente du club sur son effectif. Nous sommes actuellement classés 35<sup>ème</sup> club du GARD sur 166.

Tout ceci n'est pas neutre en termes d'organisation, d'encadrement, d'horaires, de disponibilités, de discipline, et de pouvoir faire jouer l'ensemble des adhérents autour de nos 13 équipes engagées chaque week-end. Au-delà des résultats, l'ASV reste attentif à l'encadrement cohérent et régulier des équipes afin de permettre au plus grand nombre de joueurs de pratiquer le football.



## > BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE LES AMIS DU LIVRE

### NOUVEAU

Possibilité de réserver sur le catalogue des bibliothèques en réseau de la Communauté des Communes du PONT DU GARD. La Poste se charge des transferts

Nouveaux jours et horaires d'ouverture

Lundi 14h 18h

Mercredi 10h 12h

Samedi 9h 11h

Adresse mail :

[bibliotheque@vers-pontdugard](mailto:bibliotheque@vers-pontdugard)

Tél : 04 66 22 96 91

## > ASSOCIATION ARTISTIQUE LA PALETTE ARC EN CIEL

Association artistique créée en 2016, nous pratiquons, en amateurs, le dessin, la peinture à huile et à l'acrylique, l'aquarelle et d'autres techniques sur différents supports.

Nous fonctionnons toute l'année excepté en juillet et août. Notre atelier se situe rue de la poste dans l'ancien cabinet médical.

Nous nous réunissons deux fois par semaine, le mardi et le vendredi de 14 à 17h30 dans une ambiance chaleureuse d'échange et de partage.

Après ces années Covid qui a empêché bien des choses, nous renouvelons notre exposition "Salon d'automne" à la Maison de la Pierre, du 23 au 28 septembre 2023. Nous invitons, peintres, sculpteurs, aquarellistes, artisans d'art, céramistes et artistes divers à se joindre à nous pour cette exposition.

Nous participons également à des expositions organisées par d'autres associations artistiques régionales.

Si vous aimez la peinture, le dessin, la créativité, nous vous invitons à vous joindre à nous. Vous pouvez me contacter par téléphone au 06 82 75 94 10 ou par mail : [faz.andre2@gmail.com](mailto:faz.andre2@gmail.com)

Le président. André FAZ 23 rue des carbonnières 30210 VERS PONT DU GARD

## > REPAS DES AÎNÉS

C'est toujours avec un grand plaisir que nous nous sommes retrouvés pour le traditionnel repas des aînés au pont du Gard, le dimanche 23 octobre 2022. Une ambiance conviviale pour la centaine de personnes présentes.

Les plus de 80 ans non présents au repas, ont reçu un colis gourmand en fin d'année.

Rendez-vous est pris pour le dimanche 15 octobre 2023.



## > MUTUELLE COMMUNALE

Une nouvelle offre est à votre disposition.

Suite au changement de gestionnaire, une opération particulière sera menée sur le détenteur ou ex-détenteurs de contrats MIEL.

Contact :

Pascal David

SAS DPASSUR

06 09 58 75 65

dpassur18@orange.fr

RCS : 907457998

ORIAS : 22000699

**Ma Commune Ma Santé**

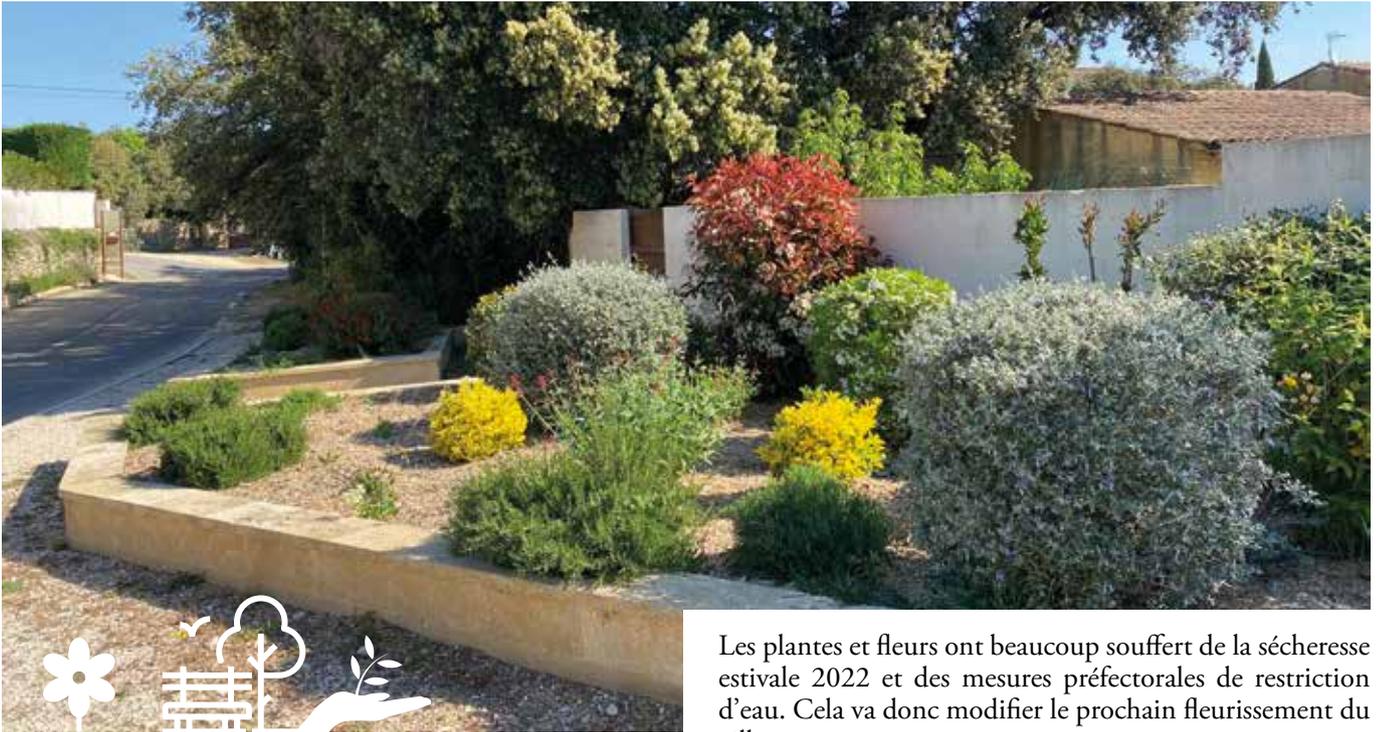
**LE DROIT À LA COUVERTURE SANTÉ**  
*pour tous !*

**06 09 58 75 65**  
Prise de rendez-vous & Service conseil/gestion  
souscription@associationactionm.com

**ACTIONM**

www.associationactionm.org

UNE ASSOCIATION au service de tous



Les plantes et fleurs ont beaucoup souffert de la sécheresse estivale 2022 et des mesures préfectorales de restriction d'eau. Cela va donc modifier le prochain fleurissement du village.

Nos banquettes en pleine terre, déjà bien végétalisées en plantes méditerranéennes depuis 2015, devront l'être exclusivement. Le dossier de demande de plants gratuits au Département a été validé, car il va dans ce sens. Les plantes mortes ont été remplacées en début d'année et les banquettes existantes ainsi complétées.

Pour permettre une meilleure protection contre la chaleur, les graviers ont été retirés et remplacés dans tout le village par du broyat. Ce travail, difficile et assez ingrat, a été assuré par les agents techniques. L'avantage sera aussi une facilitation et une diminution du désherbage.

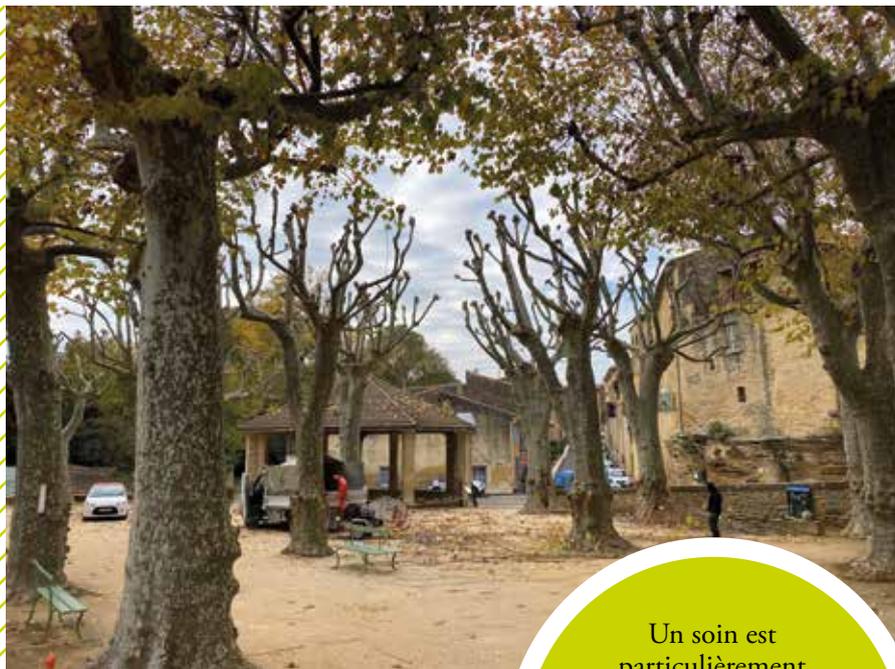


Les jardinières du centre village ont été fleuries pour l'hiver mais vu l'interdiction préfectorale d'arrosage, aucune jardinière ne sera installée pour l'été 2023.





Une intensification des plantations d'arbres est prévue. Outre l'aspect esthétique, elle est bénéfique à la production naturelle d'ombre et à l'absorption de carbone. Trois oliviers supplémentaires ont été plantés au parking des tennis.



Un soin est particulièrement apporté pour protéger et mettre en valeur les arbres de nos places. Ainsi les éléments malades sont éliminés et l'élagage fait.



## AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA FONTAINE

Les grands bacs autour de la place de la fontaine ont été garnis de plantes adaptées grâce aux conseils judicieux de notre pépinière « le Pont Romain », partenaire fidèle et efficace.

### Mairie de Vers-Pont-du-Gard

## PROCÉDURE D'ACCÈS À L'AIRE DE REMPLISSAGE D'EAU

(UNIQUEMENT POUR LES ADMINISTRÉS)

1.

Je fais une demande d'accès à l'aire de remplissage d'eau à la mairie soit par :  
 Téléphone : 04 66 22 80 55  
 Mail : contact@vers-pontdugard.fr

2.

Je récupère mon badge en mairie contre signature.

3.

Je me rends à l'aire de remplissage d'eau pour remplir ma cuve.

4.

Je restitue mon badge en mairie contre signature, immédiatement après avoir effectué le remplissage de ma cuve.



Ces modalités d'accès sont pour le moment provisoires et susceptibles de changement en fonction des arrêtés préfectoraux de restriction des usages de l'eau en vigueur.



## ➤ LES OBLIGATIONS DE DÉBROUSSAILLEMENT



**Débroussailler chaque année, c'est obligatoire et c'est investir pour votre sécurité.**

Une campagne du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

**L'obligation légale de débroussaillage, la ceinture de sécurité des habitations face aux feux de forêt et de végétation.**

Avec le changement climatique, les feux de forêt et de végétation sont de plus en plus forts et intenses. Le débroussaillage des abords de son habitation est le meilleur moyen de se protéger, de protéger ses biens et la nature environnante, face à ce danger.



Terrain correctement débroussaillé  
maison et forêt protégées



Terrain non débroussaillé menace sur la maison, ses occupants et la forêt

Pour prévenir ce danger, le ministère de la Transition écologique déploie une campagne de communication sur les obligations légales de débroussaillage dans les communes et départements particulièrement à risque face aux menaces de feux de forêt et de végétation.

### Qui est concerné ?

Dans ces communes, tous les propriétaires de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues sont concernés.

Si un doute subsiste, rendez-vous sur [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr) où un moteur de recherche permet de vérifier si son habitation est concernée.

### Pourquoi est-ce obligatoire ?

Débroussailler les abords des habitations permet de :

- se mettre en sécurité face aux feux de forêt et de végétation ;
- sécuriser l'accès et l'intervention des sapeurs-pompiers ;
- protéger son cadre de vie, la forêt et l'environnement ;
- participer activement, à son échelle, à la lutte contre les feux de forêt et de végétation.

### Comment débroussailler votre terrain ?

Débroussailler votre terrain, c'est réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres autour de votre habitation. Vous êtes concerné par cette obligation légale si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres d'un massif forestier.



Supprimer les arbustes sous les arbres.



Couper la végétation basse (herbes, broussailles...)



Élaguer les arbres concernés.



Couper les végétaux et branches des arbres et arbustes proches des constructions.



Couper les arbustes morts et les branches sèches.



Couper les branches des arbres afin que les arbres ne se touchent pas entre eux.



Limiter l'importance des haies et les éloigner des bâtiments.



Éliminer les déchets par broyage, compostage ou mise en déchèterie.



Éloigner les réserves de bois (surtout que tout) avec stock de combustible des constructions.



Nettoyer les gouttières et les toits pour les débarrasser des feuilles et aiguilles de pin.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur [feux-foret.gouv.fr](http://feux-foret.gouv.fr)



### QUE FAIRE EN CAS DÉPART DE FEU ?



#### ALERTER

Témoin d'un début d'incendie, je donne l'alerte en appelant le 112, 18 ou le 114 (pers. malentendantes) et j'essaie de localiser le feu



#### SE PROTÉGER

Je me mets à l'abri dans une habitation débroussaillée en attendant l'intervention des secours. La voiture n'est pas un abri sûr car elle pourrait brûler.



#### S'INFORMER

Je reste informé de la situation et me conforme aux consignes des secours ou de la mairie.

### COMMENT SE PROTÉGER DANS SON HABITATION EN CAS DE FEU ?



#### TUYAU D'ARROSAGE

Avant l'arrivée du feu, je rentre mon tuyau d'arrosage. Il pourra être utile après le passage du feu pour éteindre les braises.



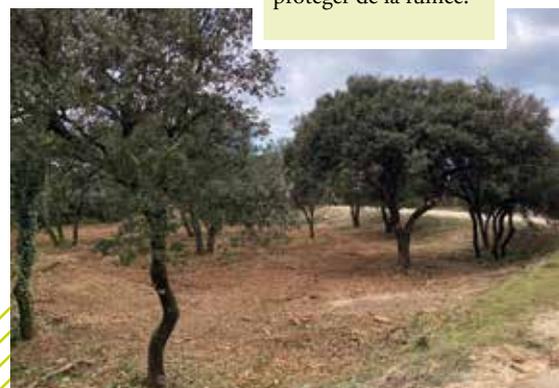
#### AÉRATION

Je bouche les aérations et les bas de porte pour m'assurer que les fumées toxiques et les flammèches ne puissent pas pénétrer à l'intérieur de mon habitation.



#### LINGE HUMIDE

Je me couvre le nez et la bouche d'un linge humide pour me protéger de la fumée.

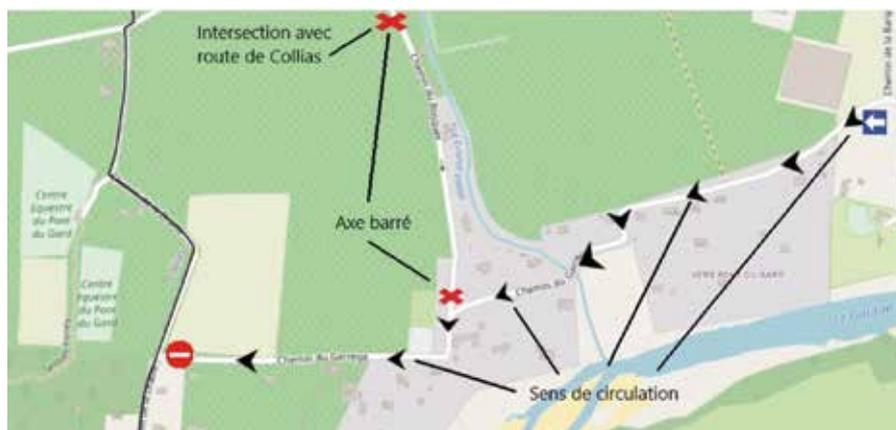


### DÉBROUSSAILLEMENT

Sensible à la protection contre le risque incendie, un vaste chantier de débroussaillage des parcelles communales a été fait par l'ONE. Cet exemple est à suivre par tous les particuliers, comme la loi l'exige.

## > EN MATIÈRE CIRCULATION...

La circulation sur le chemin du Garrège a été règlementée par arrêté municipal à compter du 1<sup>er</sup> juin 2023 jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2023. Ainsi il y a lieu de respecter le sens unique conformément à la réglementation établie.



## > EN MATIÈRE D'ORDURES MÉNAGÈRES...

Nous demandons à ce que les conteneurs à déchets soient récupérés et **retirés de la voie publique après chaque passage** des services de ramassages des ordures ménagères. À défaut le non-respect entraînera le retrait des conteneurs de la voie publique pour une raison de salubrité publique.

Concernant les dépôts sauvages, toute constatation fera l'objet de verbalisation systématique en raison des problèmes de salubrité que cela engendre et du risque d'incendie sur la commune.

Nous comptons sur le savoir-vivre de tous afin de passer un agréable été



## > FEUX D'ARTIFICE : RAPPEL

La période estivale est propice à l'utilisation de feux d'artifice, que ce soit à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet, des nombreuses fêtes patronales, des festivals ou encore des fêtes privées.

Par conséquent la préfecture rappelle dans un communiqué **l'interdiction d'utiliser ou l'utilisation encadrée de moyens pyrotechniques.**

## > EN MATIÈRE DE LUTTE CONTRE LES FEUX...

La chaleur est arrivée et le risque de propagation de feux et bien présent. Pensez à entretenir les espaces verts pour éviter qu'un éventuel incendie ne se propage rapidement. Egalement l'utilisation de machine et autres moyens pouvant générer une étincelle peut entraîner un départ de feux. Pour un besoin de renseignement n'hésitez pas à prendre contact avec les services de la mairie à toute fin utile.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts des ménages est strictement interdit par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental (RSD).

**Cette interdiction est valable en tout temps et tout lieu.**

En effet, les végétaux coupés issus de parcs et de jardins (déchets verts) sont considérés par la réglementation sur les déchets comme des déchets ménagers (rubrique n°20-02 du tableau de l'annexe II à l'article R541-8 du code de l'environnement qui porte classification des déchets)

**Les déchets de tonte, les feuilles sèches, l'élagage d'une haie de cyprès, ... sont concernés par cette interdiction permanente.**

Source : Préfecture du Gard

En tout état de cause, l'arrêté du 31/08/2012 interdit strictement l'emploi du feu sous toutes ses formes (et donc le brûlage de végétaux coupés également) **entre le 15 juin et le 15 septembre**



## > CONTACT POUR CET ÉTÉ

Nous vous rappelons qu'en cas de besoin s'agissant d'une demande d'intervention ou d'une demande de renseignement liée à la sécurité, vous pouvez contacter les numéros suivants :

La police municipale de la commune durant les heures d'ouverture de la mairie  
07 64 39 85 07  
police.municipale@vers-pontdugard.fr

La police intercommunale à partir de 17h30 à 2h00 (tous les jours)  
06 37 65 44 27  
policeinterco@cc-pontdugard.fr

La gendarmerie 24h/24h.  
17  
cob.remoulins@gendarmerie.interieur.gouv.fr





## HONORÉ LAPALUD

Arrivé à Vers en 1946, militaire dans une unité d'aviation basée à Nîmes, il devait avec ses collègues et amis, nettoyer les dépôts de munitions laissés par les Allemands. C'est au « bar les voûtes » lieu de rencontre de la jeunesse, que nos militaires vont se retrouver après leurs journées harassantes. Honoré y rencontrera Jeanine Sorbier qu'il épousera en 1949, ils auront quatre enfants.

Sa vie professionnelle commence par la création d'un commerce de réparations auto-moto-vélo à Remoulins. Cherchant une nouvelle voie, il entre aux carrières en tant que responsable du montage et de l'entretien de la machinerie. En 1953, il entre à la société PREBLIN (future LIB) en tant que mécanicien. Puis il devient directeur d'une société de fabrication de construction de villas préfabriquées. Ses activités professionnelles vont souvent l'éloigner de Vers mais toujours il y reviendra jusqu'à sa retraite en 1986.

Il va s'engager très vite aux côtés de Lucienne Taulelle et sera élu en 1965. Il effectuera avec elle six mandats. Il s'implique activement dans diverses associations du village. Nommé pour les lotos, président de l'association des parents d'élèves en 1959. Il devient président fondateur du club sportif ASV et tennis, puis en 1983 prend la présidence de « la boule du Pont du Gard » et du club des aînés « l'amitié versoise ».

Il aimait écrire, il aimait danser, il aimait peindre, il aimait raconter... Et c'était un sourcier reconnu !

Ce n'est qu'un maigre résumé de sa vie. Il avait dernièrement retracé ses souvenirs, lors d'entretiens avec Alain Mauger pour la préparation du livre « Confidences Versoises ».

Lors de sa retraite bien méritée, il a été entouré de ses 4 enfants, ses 10 petits enfants, et ses 22 arrière petits enfants.

Il nous a quitté le 07 octobre 2022, à l'âge de 96 ans. Il reste pour tous une figure emblématique du village !

## TRIBUNE DE L'OPPOSITION

L'opposition municipale n'a pas transmis d'article

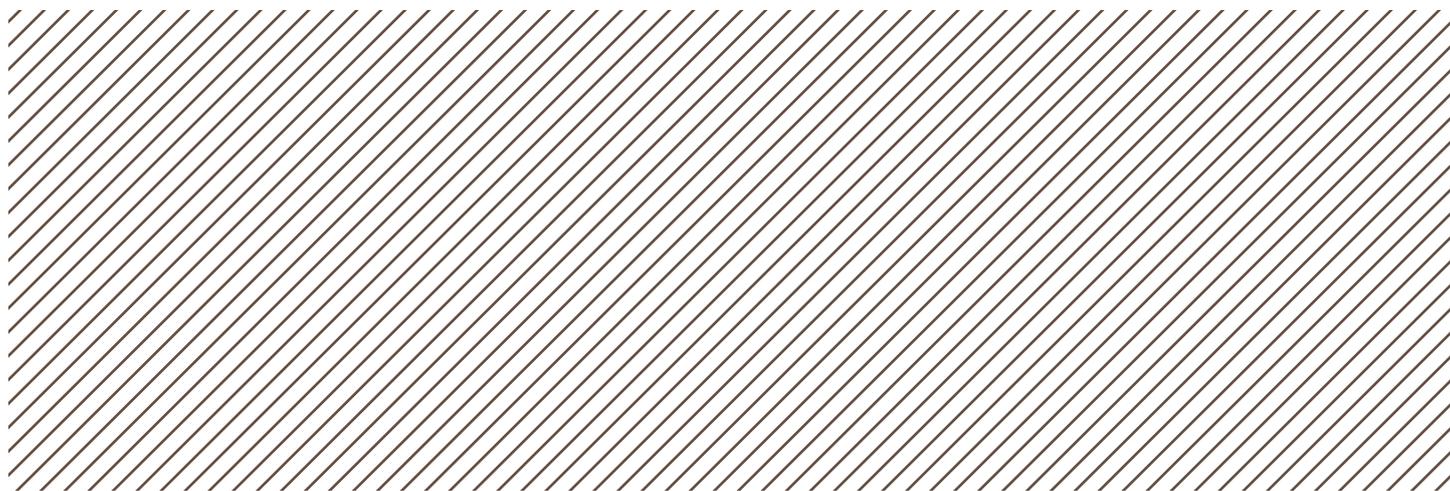
## TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

À mi-mandat, notre majorité composée de 14 élus continue à travailler pour respecter le programme pour lequel vous nous avez élus. En dépit du désengagement de l'État et du contexte économique national défavorable nous préparons l'avenir de notre village tout en étant garants de sa bonne santé financière.

Nous nous attachons à garder l'âme rurale de notre village et son dynamisme associatif.

Merci de votre confiance.

Le groupe majoritaire



### ENTRETIEN ESPACES VERTS

débroussaillage, taille, tonte, élagage

[www.atotsverde.fr](http://www.atotsverde.fr)



# ATOTS VERDE

lionel schwab  
07 87 37 94 18  
[contact@atotsverde.fr](mailto:contact@atotsverde.fr)  
30210 vers pt du gard



## TRAVAUX PUBLICS DAUMAS CHRISTIAN

terrassement démolition voirie réseaux divers

**04 66 79 49 25 - 06 17 62 35 65**

274 Rue Jean Pierre Claris De Florian  
30290 Laudun L'Ardoise



## LE FOURNIL DU PONT DU GARD



04 66 75 10 71  
06 46 30 05 76

Rejoignez-nous sur 

5 place du marché - 30210 Vers-Pont-du-Gard

PAINS BIO



1 Place de la Fontaine  
30210  
VERS-PONT-DU-GARD

Tel: 04 66 72 65 45

déguster • grignoter • désaltérer  La Grange de Vers



Le  
**Relais  
Versois**








SUPÉRETTE  
LIBRAIRIE  
ÉPICERIE BIO

**vival**

3, place du marché  
30210 - Vers Pont du Gard  
 [lerelaisversois@orange.fr](mailto:lerelaisversois@orange.fr)  
 <https://lerelaisversois.fr/>  
 04 66 22 88 55



# SARL TONINO

MAÇONNERIE, RÉNOVATION, TAILLE DE PIERRE



137 CHEMIN DU GARRÈGE  
**30210 VERS PONT DU GARD**

04 66 37 13 02 - 06 25 18 43 98 - 07 89 46 74 92  
tonino30210@hotmail.fr - Siret : 441 342 342 000 17



LAUTIER MOUSSAC

## LAUTIER MOUSSAC

N°5 Z.A. Peire Plantade - RD 226  
30 190 MOUSSAC

Tel: 04 66 81 61 87 Fax: 04 66 81 61 41  
Travaux Publics et Routiers  
VRD - Centrales d'enrobage

Etablissement de BRAJA VESIGNE  
S.A. au Capital de 1 000 000 €

**CARRIÈRE**  
**S.O.C.**  
Pierres Calcaires de Provence  
Pont du Gard

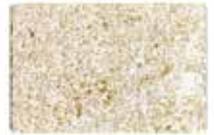
## LA PIERRE MASSIVE : NOTRE AVENIR



La pierre des Estallades



La pierre de Fontvieille



La pierre du Pont-du-Gard



Route de Maussane - 13 990 Fontvieille



WWW.CARRIERESDEPROVENCE.COM

# BAZALGETTE

TP

MAÇONNERIE - TERRASSEMENT - CANALISATIONS

30580 Fontarèches  
Tél. 04 66 72 80 54 - Fax. 04 66 72 83 01  
bazalgette.btp@orange.fr



Éric MONGAY  
Agent Général

Toutes assurances depuis 35 ans  
Une équipe à votre service.

Agence Remoulins Pont du Gard  
31, avenue Geoffroy Perret  
30210 REMOULINS  
Tél. : 04 66 37 07 55  
Fax : 04 66 37 38 18  
e.mongay@gan.fr



Julien HOURTAL

☎ 07 64 11 40 30

CLIMATISATION

CHAUFFAGE - VENTILATION

- ✓ Installation
- ✓ Dépannage
- ✓ Concept
- ✓ Maintenance

www.gci-sud.com / gci-sud@gmx.com  
30210 Vers Pont-du-Gard

# NUMÉROS UTILES

NUMÉROS D'URGENCE 112 – 114 (SMS)

Gendarmerie nationale (Remoulins) 04 66 37 01 11  
 Police 17  
 Police intercommunale 06 37 65 44 27  
 Pompiers 18 ou 04 66 03 37 17  
 SAMU 15

## SERVICES MÉDICAUX

Pharmacie de l'Aqueduc 04 66 22 87 08  
**Médecin**  
 Docteur Lesage-Singer 04 66 04 13 42

## Dentiste

Dr. Devigne 04 66 22 81 78

## Kinésithérapeute

F. Buccaï 06 67 29 15 84

## Ostéopathes

B. Bernard 06 80 37 53 19  
 J. Mas 06 23 54 64 80  
 A-S Sareet De Vours-Seknagi 07 67 95 69 19

## Orthophoniste

S. Courtel 09 67 21 46 60

## Infirmières

A. Espana 06 87 21 51 30  
 P. Renson 06 82 37 10 46  
 A-C Lermoyer 06 22 99 12 85

## Assistante sociale

Mme Laura Dantan 04 66 03 48 00

## Psychologue

C. Anfrui 07 82 77 75 07

## SERVICES MUNICIPAUX

Mairie 04 66 22 80 55  
 Cantine scolaire 04 66 22 91 94  
 Crèche multi-accueil 04 66 22 89 58

Ecole maternelle 04 66 22 81 95  
 Ecole primaire 04 66 22 81 16

## Police Municipale

Mr Amghar 07 64 39 85 07

## SERVICES INTERCOMMUNAUX ET DIVERS

Office de Tourisme du Pont du Gard 04 66 37 22 34

SICTOMU (Ordures ménagères et Encombrants) 04 66 22 13 70  
 Trésor Public 04 66 37 01 69  
 EDF 09 72 67 50 30

## Maison des Services Remoulins

04 66 37 27 13

## Communauté de Communes du Pont du Gard

04 66 37 67 67

## > Quelques dates à retenir

JUILLET 2023 :  
**21 22 et 23**

Cours et jardins des arts (place du Marché)

AOÛT 2023 :

**11 12 et 13 août**

Fête votive (village)

**Lundi 14 août**

Challenge Paul Longuet jeu provençal (boulodrome + place fontaine)

**Dim 27 août ou 03 septembre**

Foire à l'oignon doux (place fontaine)

SEPTEMBRE 2023 :

**Samedi 02**

Concours de belote amitié versoise au (hangar) - à confirmer

**16 et 17**

Foire à l'oignon (Pont du Gard)

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD

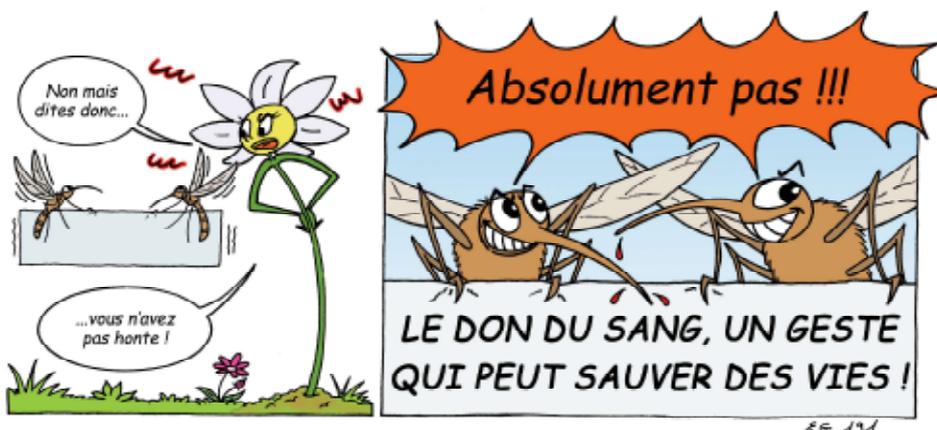
Tous à la plage !  
**1€**  
**Bus de la mer**  
 Du 14 juin au 13 septembre  
 LE GRAU DU ROI - LA GRANDE MOTTE  
 LES SAINTES MARIES DE LA MER

Inscriptions obligatoires dans votre mairie

Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés, ceux entre 16 et 18 ans doivent être munis d'une autorisation parentale.

PLUS DE RENSEIGNEMENTS ET CALENDRIER :  
 WWW.CC-PONTDUGARD.FR ou 04 66 37 67 67

## > LA BD D'ÉLISABETH



BD réalisée par Elisabeth Gombault.

Départ de Vers 8h30  
 Retour 19h30

Judi 13, 20 et 27 juillet :  
**Le Grau -du-Roi**

Judi 3, 10 et 15 août :  
**La Grande-Motte**

Mercredi 30 août  
 et 13 septembre :  
**Les Saintes-Maries-de-la-Mer**